

# Module Voile Référence Capitaine 200

## Voile - Arrêté du 20/08/2015

### Titre(s) visé(s)

- Attestation de succès au «module voile», complément du diplôme ou brevet de capitaine 200 conduisant au brevet de capitaine 200 voile, titre de niveau IV.

### Texte(s) de référence

- Arrêté du **20 août 2015** relatif à la délivrance du brevet de capitaine 200 voile.
- **Annexe II et III** de l'arrêté du 20/08/2015 fixant le programme et l'évaluation du module voile.

### Finalité(s), Objectif(s) de la formation

- Le module voile, en complément du diplôme de capitaine 200 ou du brevet correspondant, permet à son titulaire d'obtenir le brevet de capitaine 200 voile, sous condition de justification d'un temps de navigation préalable à la demande de brevet. Ce titre permet d'exercer les fonctions de capitaine 200 sur des navires armés à plaisance professionnelle.

### Objectifs :

- Préparer le.la stagiaire aux fonctions, tâches et responsabilités qu'il.elle devra accomplir et auxquelles il.elle devra faire face dans l'exercice de son futur métier de capitaine 200 voile sur des unités armées à la plaisance professionnelle dans des conditions satisfaisantes et en toute sécurité.

### Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

- Toute personne désireuse de travailler dans le secteur de la plaisance professionnelle, ayant satisfait au préalable à un test de sélection pour l'admission au module voile, satisfaisant aux conditions d'aptitude médicale et suivant ou ayant suivi la formation menant au diplôme de capitaine 200 ou étant déjà titulaire de ce diplôme (selon arr. du 20/08/2015) ou titulaire d'un autre diplôme ou titre reconnu (cf. Tab. 2, annexe 1, arr. 2015 relatif au brevet capitaine 200 ou Tab.1, annexe 1, arr.2015 relatif au brevet de capitaine 200 voile).

- Être admis.e et satisfaire aux épreuves du **test de sélection du module voile**.

- Suivre ou avoir suivi la formation menant au diplôme et brevet de capitaine 200 (arr. 20/08/2015) ou être titulaire d'un C.200 (selon arr. 20/08/2015) ou autre diplôme reconnu (cf.Tab.2, annexe 1, arr. 2015 ref. C. 200 ou Tab.1, annexe 1, arr. 2015 ref. brevet de C. 200 voile.

### Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

- Pour se voir délivrer le **brevet de capitaine 200 voile**, le(la) candidat(e) doit :
  - Être agé.e, à minima, de 20 ans le jour du dépôt de la demande de brevet.
  - Être titulaire du diplôme de C.200 (arr. 2015) ou autre titre reconnu (cf. Tab. 2, annexe 1, arr. 2015 ref. brevet de C.200 , Tab. 1, annexe 1, arr. 2015 ref. brevet de C.200 Voile ).
  - Être titulaire d'un certificat de formation de base à la sécurité (CFBS), valide.
  - Être titulaire, à minima d'un Ens. Médical de niveau I et d'un C.R.O. , valides.
  - Être titulaire des attestations SBNP 1, 2, 3 (sécurité à bord des navires à passagers).
  - Avoir effectué un service en mer égal à de 12 mois, à minima.

\*Les heures CCF sont comprises dans les heures référentiel et ne sont donc pas à ajouter.

\*\*Cette durée de formation peut être revue à la baisse en fonction des acquis et profil du.e candidat.e.

**Intervenant(s)(es)**

**Durée, modalités, effectifs par session**

- Formateurs, formatrices pour adultes du CEFM.
- 522 heures (maximum).

**Coût, horaires, dates et sites de formation**

- Formation dispensée en continu, en centre et en présentiel.
- Nous consulter.
- Formation théorique et pratique (apport de connaissances, exercice, simulations, formation pratique embarquée)

**Financement**

**Programme de la formation**

- Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.eur.e d'emploi, etc.)

**MODULES VOILES (200 voiles)**

Contenus	Sous-modules - Matières
<b>Module voile</b>  <b>280h</b>	Propulsion vélique
	F° pratique embarquée (dispensée par l'I.N.B. Concarneau)
	Complément de navigation
	Complément météorologie
	Gestion d'une navigation commerciale
<b>Modules STCW spécifiques</b>	Anglais spécifique voile
	Certificat Général d'opérateur <b>(70h)</b>
	Enseignement médical 3 <b>(97h)</b>
	Recyclage TIS <b>(8h ou 6h)</b>
<b>Modules complémentaires</b>	Recyclage FBLLI <b>(14h ou 10h)</b>
	Sensibilisation à la sûreté <b>(5h)</b>
	C.A.E.E.R.S. <b>(30h)</b>
	Culture de l'égalité H/F <b>(3h30)</b>
<b>Evaluations</b>	Service Social Maritime <b>(3h)</b>
	5 CCF – contrôles en cours de formation (modulaires) : <b>8h</b> 2 Epreuves finales (1 écrite et 1 pratique embarquée )
<b>Autres</b>	Accompagnement et encadrement de la formation (Accueil, contractualisation du parcours, préparation aux épreuves, entretien-bilan)
<b>TOTAL maximum stagiaire</b>	

EMBARQUEZ VERS LA COMPÉTENCE MARITIME

